

Suite aux annonces gouvernementales, l'Ufcv souhaite vous transmettre quelques informations concernant l'organisation des accueils périscolaires.

Nous connaissons un nouvel épisode particulier avec le confinement généralisé. Néanmoins, les enfants peuvent continuer à aller à l'école et par conséquent, les activités périscolaires et du mercredi seront également poursuivies.

Les accueils périscolaires seront organisés de la même manière que précédemment : à savoir les réservations et annulations en ligne selon le règlement intérieur en vigueur.

Un nouveau protocole sanitaire entre en vigueur dans lequel une information importante est à prendre en compte : le port du masque obligatoire pour les enfants de plus de 6 ans. Ce masque sera à fournir par les familles.

Ce protocole vise à respecter les normes sanitaires rendues nécessaires par la présence du virus Covid-19, en conformité avec les prescriptions émises par le ministère des solidarités et de la santé ainsi que les recommandations édictées par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

Il était important pour nous de vous signifier que nos actions pédagogiques seront limitées au regard des exigences du protocole sanitaire. Malgré tout, sachez que nous accueillerons vos enfants dans les meilleures conditions possibles et ferons en sorte qu'ils vivent pleinement ces moments grâce à des activités éducatives épanouissantes et adaptées à la situation.

Nos engagements

- Assurer un accueil en groupe classe ou petits groupe d'âge pour les mercredis ;
- Procéder au nettoyage et à la désinfection régulière des locaux,
- Assurer le respect des gestes barrières,
- Proposer à votre ou vos enfant.s des temps éducatifs et ludiques dans le respect des consignes sanitaires édictées.

L'organisation mise en place

- Les modalités d'accueil sont adaptées en fonction des contraintes locales et répondent à l'application du protocole sanitaire dans sa nouvelle version.
- Un protocole sanitaire spécifique est mis à disposition sur le portail-animation@ufcv.fr. Ce document constitue une annexe au règlement intérieur.
- La présence de vos enfants sur l'accueil implique la connaissance et le respect de ce protocole.
- Le portail de réservation est activé. Merci de réserver des places en fonctions de vos besoins réels.
- Pour les repas, nous proposerons toujours une restauration collective. Nous continuons à prendre en charge les goûters.
- Une organisation spécifique est mise en place sur les temps d'accueils. Vous ne pourrez pas accompagner vos enfants à l'intérieur des bâtiments. Merci de respecter les distanciations physiques pendant ce temps et d'attendre que quelqu'un vienne à votre rencontre et de porter un masque lorsque vous êtes devant le bâtiment.
- Enfin, nous vous invitons à rester vigilants quant à l'apparition de symptômes chez votre ou vos enfants, à ne pas le déposer à l'accueil de loisirs et périscolaire en cas de fièvre (température supérieur à 38°C) et à nous informer en cas de suspicion de COVID-19. Si des symptômes se déclarent en cours de journée, vous devrez récupérer votre enfant (et les frères et sœurs) et contacter votre médecin traitant. **L'enfant ne pourra alors pas être accepté de nouveau dans l'accueil sans certificat médical assurant qu'il est en mesure d'être reçu en ACM.**
- Les masques restent proscrits en maternelle pour les enfants. Le port du masque est obligatoire pour les enfants de plus de 6 ans. Les masques doivent être fournis par la famille.

Pour toute question, n'hésitez pas à prendre contact avec l'équipe,
L'Equipe Enfance Jeunesse de l'Ufcv Bourgogne-Franche-Comté

EspaceFamille.Est@ufcv.fr